

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Terrorismus</b>
Akteure	<b>Österreich</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Freymond, Nicolas  
Mach, André

## Bevorzugte Zitierweise

Freymond, Nicolas; Mach, André 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Terrorismus, Österreich, 1991 - 2008*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Verkehr und Kommunikation	1
Luftfahrt	1

# Abkürzungsverzeichnis

**UNO** Organisation der Vereinten Nationen

---

**ONU** Organisation des Nations unies

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 18.01.1991  
ANDRÉ MACH

Quelques jours plus tard, après plusieurs séances extraordinaires consacrées à la crise du Golfe, le **Conseil fédéral** a pris le contre-pied des déclarations de son secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et s'est prononcé pour une **neutralité stricte**, exprimant ainsi sa fidélité à une application traditionnelle du droit de neutralité, codifié dans le traité de la Haye (1907). Le Conseil fédéral a justifié sa décision comme suit: il faut distinguer sanctions économiques et autorisation de survol; le conflit du Golfe peut toujours se transformer en un conflit entre deux Etats; le maintien de la stricte neutralité réduit les risques de terrorisme; une telle position de la Suisse augmente ses chances de pouvoir jouer un rôle d'intermédiaire et, enfin, le cas de l'Autriche est différent car elle est membre de l'ONU. Tous les partis gouvernementaux ont approuvé la position du Conseil fédéral; cependant le porte-parole du Parti radical a estimé que la position de stricte neutralité était en contradiction avec l'adoption des sanctions économiques contre l'Irak.<sup>1</sup>

## Infrastruktur und Lebensraum

### Verkehr und Kommunikation

#### Luftfahrt

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 17.03.2008  
NICOLAS FREYMOND

À l'approche du Championnat d'Europe de football 2008, le parlement a approuvé sans discussion l'**Accord entre la Suisse et l'Autriche relatif à la collaboration en matière de sûreté aérienne contre les menaces non militaires**. Identique à l'accord avec l'Allemagne ratifié l'année précédente, le contenu de celui-ci prévoit notamment l'échange systématique de renseignements entre les deux pays et l'amélioration de leurs capacités d'intervention respectives face à une menace concrète.<sup>2</sup>

---

1) Presse du 17.1.91; Vr, 18.1.91.

2) BO CN, 2007, p. 2047; BO CE, 2008, p. 166 s.